

Car policy

 3 h  75,00 €

Objectifs

La car policy doit-elle s'intégrer au règlement de travail ? Peut-elle faire l'objet de conventions individuelles ? Que doit-elle contenir ? Comment la faire appliquer ?

Contenu d'une « Car Policy »

- Conditions d'accès,
- Procédure de commande,
- Livraison,
- Entretien,
- Restitution,
- Possibilité de choix,
- Garantie mobilité,
- Dégâts-accidents,
- Règles d'utilisation,
- Sanctions,
- Pack mobilité.

Aspects juridiques

- Liens avec le contrat de travail,
- Liens avec le règlement de travail,
- Application et cas de jurisprudence.

La concertation sociale

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

75,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

 Liège

> Le 20 mai 2025
De 14h à 17h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

> **Reconnaissance**

- Agréée ITAA